

Compte personnel de formation

LES PRESTATAIRES DE FORMATION AURONT ACCÈS À L'APPLICATION CPF AU PRINTEMPS 2019

Estelle Durand, journaliste à Centre Inffo

UN CHANTIER AGILE

L'application CPF, dont le lancement est prévu mi-octobre 2019, va permettre aux organismes de formation de proposer directement leur offre à 33 millions de personnes. La Caisse des dépôts et consignations (CDC) aura à gérer entre un et deux milliards d'euros destinés à financer le CPF et à construire une place de marché accessible à 95 000 organismes de formation, dont 10 000 susceptibles de proposer des actions de formation éligibles au CPF. Pour déployer ces premières fonctionnalités, la CDC s'appuie sur des équipes de techniciens, de juristes, de développeurs et de designers qui délivrent toutes les trois semaines de nouvelles versions de l'application afin de les tester auprès d'un panel d'utilisateurs. Ce vaste chantier est abordé en mode "agile" mais avec précaution.

POINTS DE VIGILANCE

La CDC veut créer des conditions de confiance et de transparence avant d'envisager des évolutions plus poussées. Parmi les points de vigilance, figure notamment l'élaboration du moteur de recherche qui permettra à



l'utilisateur de sélectionner son prestataire. Toutes les actions de formation seront présentées de la même manière. L'objectif étant de garantir une égalité d'accès au marché pour l'ensemble des organismes de formation, quelle que soit leur taille. Autre point d'attention : les conditions générales de vente, qui vont être décidées par les pouvoirs publics, doivent permettre de créer une relation équilibrée entre les usagers et les organismes de formation.

LISIBILITÉ DE L'OFFRE ET RÉACTIVITÉ

Sur le terrain, ce nouvel outil d'accès aura un impact sur les prestataires. En pratique, ils n'auront pas nécessairement

à renseigner les disponibilités de leur formation en temps réel. Il s'agira davantage d'apporter des informations claires sur leur offre et de répondre rapidement à des demandes de renseignement ou d'inscription provenant de l'application. D'où des travaux potentiels à mener en termes de présentation de leur offre et de la logistique. Pour les accompagner dans ces transformations, la CDC a mis en place un site (www.of.moncompteformation.gouv.fr) destiné à les informer et à répondre à leurs questions. Après une présentation à un panel représentatif de dix à quinze organismes, l'application sera accessible à l'ensemble des prestataires au printemps 2019 afin qu'ils puissent la tester en grandeur réelle. ●